ELLE A ÉTÉ INAUGURÉE À BOIS-HÉROULT.

Une unité mobile de vaccination contre le Covid va sillonner les territoires ruraux

Le Pays de Bray possède désormais son unité mobile de vaccination. La commune de Bois-Héroult a inauguré ce service, permettant à ses aînés de recevoir le vaccin contre le Covid-19 sans se déplacer dans un centre de vaccination.

M. et Mme Perrier ont été les premiers à profiter de l'unité mobile vaccination contre le Covid, à Bois-Héroult, mardi 23 février.

Mardi 23 février, dans la salle d'activité située à l'arrière de la mairie de Bois-Héroult, quelques élus, des personnels soignants et des personnes de plus de 75 ans étaient présents pour cette première : la mise en place d'une unité mobile de vaccination venue du centre de renfort de Gournay-en-Bray. Les époux Perrier ont été les premiers à recevoir l'injection.

Un public qui a du mal à se déplacer

La députée Annie Vidal est venue à la rencontre du maire de la commune, Edouard de Lamaze, pour échanger autour d'un tout autre sujet. L'élu, des adjoints et des conseillers municipaux ont signalé à la députée les difficultés que les personnes âgées de plus de 75 ans ont pour obtenir un rendez-vous dans un centre de vaccination. Ils ont beau appeler régulièrement pour obtenir une place, la réponse est la même partout : il n'y plus de place disponible. Difficile pour ces personnes qui sont désignées comme prioritaires d'entendre cette réponse. **« Obtenir un rendez-vous via des plateformes en ligne est d'autant plus compliqué que nous nous trouvons ici dans une zone blanche »**, souligne Annie Vidal. Et d'ajouter : **« Beaucoup d'autres personnes dans la circonscription font état également des difficultés qu'elles rencontrent. Dans ces villages, certaines personnes ont des difficultés pour se déplacer. Il fallait donc faire quelque chose pour elles ».**

Une liste de personnes éligibles établie en amont

Annie Vidal a alors contacté le délégué régional de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et le centre de renfort de Gournay-en-Bray a mis en place un protocole de vaccination itinérante. **« Nous étions tous complémentaires, nous nous y sommes tous mis »**, insiste l'élue.

Beaucoup de facteurs essentiels sont à respecter, comme la traçabilité de la température de stockage du vaccin pendant son transport et sa préparation. À l'avance, la mairie a établi une liste de personnes éligibles à cette vaccination en fonction de leur âge et des facteurs à risques pathologiques. Il y a dix jours, tout était prêt, les convocations ont été envoyées aux intéressés.

Vingt-trois personnes vaccinées à Bois-Héroult

Ainsi 23 personnes ont été vaccinées à l'arrière de la salle communale, ainsi qu'une dame de 101 ans à son domicile.

« On se demandait si on allait parvenir à trouver une place pour avoir ce vaccin. Désormais nous sommes soulagés », confie un couple en sortant de la salle de vaccination. Ils doivent ensuite rester 15 minutes sur place, sous la surveillance des personnels de santé, pour parer l'apparition d'éventuels effets secondaires.

Pour Edouard de Lamaze, maire et conseiller régional : **« Il y a urgence. Il est fondamental que les collectivités soient mobilisées. Cet exemple prouve que quand un maillage territorial est mis en place, ça fonctionne vite et bien. Comme le président de la Région Normandie Hervé Morin l'a réclamé dans la presse ces derniers jours, il est nécessaire que la Région puisse avoir la main sur le schéma régional de santé ».**

Annie Vidal : « Nous ne devons laisser personne au bord du chemin »

« Nous ne devons laisser personne au bord du chemin. Je suis pleinement mobilisée pour faciliter l'accès à la vaccination, notamment dans les communes rurales et pour nos aînés isolés particulièrement vulnérables », a déclaré la députée Annie Vidal, à l'initiative du déploiement de cette **« vaccination itinérante »** en Normandie et plus particulièrement dans le village de Bois-Héroult, mardi 23 février.

Une initiative qui a été décidée après que la députée, commissaire aux affaires sociales, a échangé avec les habitants de sa circonscription, qui lui ont permis d'identifier les difficultés d'accès au vaccin pour les aînés isolés. Ce projet a ainsi vu le jour au terme d'un important travail de consultation et de coordination avec des professionnels de santé locaux et l'ARS, pour répondre à ces besoins.

La députée Annie Vidal est à l'initiative du déploiement de la vaccination itinéraite après avoir mené un travail de coordination avec les professionnels de santé locaux et l'Agence Régionale de Santé.

Un binôme médecin-infirmier pour vacciner

Concrètement, Annie Vidal explique que la vaccination sera réalisée par un binôme médecin-infirmier, dans un local situé au cœur des villages ou directement à domicile. **« Elle concernera d'abord les personnes âgées de plus de 75 ans, public prioritaire selon la stratégie du Ministère de la Santé »**, précise la députée.

Le Dr Ludovic Strozyk, pilote du projet, souligne que la prise de rendez-vous s'appuiera sur les infirmiers et médecins libéraux, les pharmaciens et les élus, qui permettront d'atteindre les habitants les plus isolés.